

Humidité dans la maison

Arbre de décision d'observation - à remplir avant de contacter un professionnel

HABITATIO.FR

1. Commencez par décrire, sans conclure

Date : _____ Pièce : _____ Météo : _____
Aspect : buée / gouttes / auréole / matériau mou / moisissures / odeur

Priorité sécurité : eau près d'un tableau, d'une prise ou d'un appareil, plafond gonflé ou écoulement actif : éloignez-vous de la zone et faites intervenir un professionnel. Ne manipulez aucun équipement mouillé.

2. Quand le phénomène augmente-t-il ?

Observez le même endroit plusieurs jours et comparez avec une autre pièce.

Après pluie ou vent

Piste à vérifier : infiltration par toiture, façade, menuiserie ou joint.

Notez le côté exposé, l'heure, les traces et photographiez avant séchage.

Après douche, cuisson ou séchage

Piste à vérifier : condensation et renouvellement d'air insuffisant.

Contrôlez visuellement les entrées et sorties d'air. Ne les bouchiez pas.

Après usage d'eau

Piste à vérifier : fuite d'alimentation, d'évacuation ou d'appareil.

Relevez compteur, robinet, appareil utilisé et zone qui s'humidifie.

Depuis le bas du mur

Piste à vérifier : humidité provenant du sol ou du pied de mur.

Notez hauteur, dépôts poudreux, état des plinthes et évolution par saison.

3. Faites un relevé comparable pendant 7 jours

Mesurez au même endroit, loin d'une source directe de chaleur ou de vapeur. Notez matin et soir : température, humidité relative, activité récente et ouverture des fenêtres. Une valeur isolée ne localise pas la cause ; la tendance et le lien avec les événements sont plus utiles.

Jour	1	2	3	4	5	6	7

4. Transmettez les faits utiles

Contactez le professionnel adapté si le phénomène persiste, s'aggrave, revient toujours au même endroit, dégrade les matériaux ou s'accompagne de moisissures ou d'une odeur durable. Apportez les photos, le relevé, le lien avec la pluie ou l'usage d'eau et l'historique des travaux.

Cette fiche aide à observer. Elle ne détermine pas seule l'origine de l'humidité et ne remplace ni une recherche de fuite, ni un diagnostic du bâti, ni un avis médical.